VILLE DE SAINT-QUENTIN

OBJET

ADMINISTRATION GENERALE - Rapport 2019 situation comparée Hommes Femmes.

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 03/12/19

Date d'affichage : 12/12/19

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum: 23

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 43

Nombre de Conseillers votant : 43

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 DÉCEMBRE 2019 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CARAMELLE, Mme Najla BEHRI, Mme Sylvie SAILLARD, M. Yannick LEJEUNE, Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ.

Sont excusés représentés :

M. Serge MARTIN représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Yvonnette SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, M. Jean-Claude NATTEAU représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Caroline ALLAIGRE représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Christine LEDORAY représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD

Absent(e)(s):

M. Florian DEMARCQ, M. Stéphane ANDURAND

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

En application de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (articles 61 et 77 de la loi), les communes de plus de 20 000 habitants, doivent présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport annuel de situation comparée entre les femmes et les hommes.

Les modalités et contenus de ce rapport ont été précisés par décret n °2015-761 du 24 juin 2015. Il comporte :

Un état des lieux concernant les ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (recrutement, formation, promotion professionnelle, conditions de travail, rémunération, articulation vie professionnelle/vie personnelle);

Un bilan des actions menées par la commune et des moyens mobilisés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur son territoire ;

Les orientations destinées à conforter cette égalité et à lutter contre les discriminations, à la fois dans les fonctionnements interne de la collectivité comme employeur et dans ses actions en direction de la population.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- de prendre connaissance du rapport ci-annexé.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20191209-48236-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/19

Publication:

Pour l'"Autorité Compétente"

par délégation

Année 2019

LE RSC

Rapport de Situation Comparée



Table des matières

| IN | ITR | RODUCTION | 2 |
|----|-----|--|------|
| 1 | | GESTION INTERNE DE LA VILLE | 3 |
| | 1.: | .1 Les emplois | 3 |
| | | Part des femmes dans les effectifs | 3 |
| | | Part des femmes selon le statut des emplois | 4 |
| | | Part des femmes dans les différentes filières | 5 |
| | | Part des femmes selon les catégories | 7 |
| | | Positionnement hiérarchique | 8 |
| | 1.2 | .2 Les carrières | 8 |
| | | Les retraites | 8 |
| | | La formation | . 10 |
| | 1.3 | .3 Les conditions de travail | . 11 |
| | | L'organisation du temps de travail | . 11 |
| | | Les temps partiels et temps non complets | . 11 |
| | | La sensibilisation et la participation | . 12 |
| 2 | | LES SERVICES EN DIRECTION DE LA POPULATION | . 13 |
| | 2.: | .1 Contexte local | . 14 |
| | | Données démographiques | . 18 |
| | | Fréquentation des équipements municipaux | . 18 |
| | | Les associations | . 18 |
| | 2. | .2 Les structures | . 14 |
| | | La Maison de l'Egalité et du Droit | . 18 |
| | | L'Hôtel social | . 21 |
| | | Les centres sociaux | . 21 |
| | | Les structures dédiées à l'enfance et à la famille | |
| | | La Médiation sociale et familiale | |
| | 2.3 | | |
| | | Et si c'était toi | . 23 |
| | | Les actions Santé | |
| | | Les mises à l'honneur | |
| | | Les actions inscrites au Contrat de Ville | |
| | | La Saison culturelle : | . 27 |
| C | NC | NCLUSION | . 31 |

INTRODUCTION

L'égalité entre les hommes et les femmes, inscrite dans la Constitution depuis 1946, est un long chemin jalonné des obligations légales qui en réaffirment et élargissent le principe.

Au-delà d'une égalité de droit, que, dans les sociétés occidentales nul ne conteste plus, persistent des inégalités de fait, par l'effet conjugué de facteurs à la fois sociaux, générationnels, familiaux, psychologiques, économiques...

Alors que les filles réussissent globalement mieux à l'école, les femmes n'accèdent pas toujours à l'égalité, parce que les choix de métiers, les prises de responsabilités, les niveaux de rémunérations, les équilibres complexes entre vie professionnelle, vie familiale et vie personnelle continuent d'être impactés par des représentations et des fonctionnements susceptibles de reproduire des inégalités.

Combattre les discriminations c'est d'abord reconnaître la persistance, en dépit de progrès sociétaux incontestables, de ces « plafonds de verre » qui assignent les individus à une place en fonction de leur sexe, parfois en toute bonne foi. C'est ensuite s'engager à agir pour assurer l'égalité d'accès de tous, sans distinction, aux droits, aux services, aux fonctions sociales, à l'espace public et à la participation citoyenne

La Ville de Saint-Quentin, à la fois dans ses fonctionnements d'employeur et dans ses politiques publiques s'est donnée pour ambition de construire une culture commune de l'égalité impliquant la mobilisation de toutes et de tous, car il ne s'agit pas d'inverser un rapport de force mais d'en sortir, en pensant les relations entre les hommes et les femmes autrement.

Cadre législatif

L'égalité Hommes Femmes dans la Fonction Publique repose sur le corpus législatif suivant :

- ✓ La Loi du 13 juillet 1983 sur les droits et obligations des fonctionnaires, pose le principe de la non-discrimination et aborde, en outre, dans son article 6 ter, la question du harcèlement sexuel.
- ✓ La Loi du 12 mars 2012 prévoit la présentation en Comité Technique d'un rapport sur l'égalité professionnelle dans le cadre du Bilan Social
- ✓ L'article 61 de la Loi du 4 août 2014 impose aux collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes

Structure et contenus du Rapport annuel :

27 Indicateurs sont définis dans **le décret n°2013-1313 du 27 décembre 2013** relatif au Rapport de Situation Comparée et peuvent être regroupés en 4 thématiques :

- ✓ Les emplois (effectifs par filières et catégories, recrutements et départs annuels, positionnements hiérarchiques)
- ✓ Les carrières (avancements, rémunérations, retraites, formations)
- ✓ Les conditions de travail (temps de travail, congés, absences)
- ✓ Les services à la population

Le décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 précise le contenu et les modalités du Rapport de Situation Comparée, qui doit faire apparaître :

- ✓ La situation professionnelle des hommes et des femmes travaillant dans les services municipaux.
- ✓ Les actions de la collectivité en faveur de l'égalité

1 GESTION INTERNE DE LA VILLE

En 2018, la Direction des Ressources Humaines a fait l'objet d'une restructuration et d'une montée en puissance pour devenir une Direction Générale adjointe, elle-même organisée en deux entités :

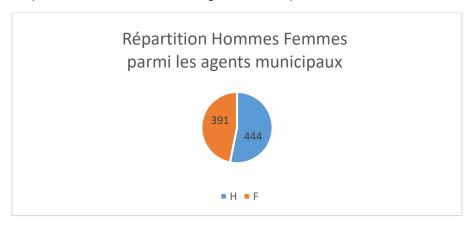
- ✓ Le Pôle Développement RH, qui a en charge le recrutement, la formation, l'emploi et le développement des compétences, la santé et la qualité de vie au travail
- ✓ Le Pôle carrière-Paie-Ressources, qui assure le suivi des carrières, des rémunérations, des retraites et la gestion du temps de travail

Les chiffres mentionnés correspondent aux effectifs au 1^{er} janvier 2019

1.1 Les emplois

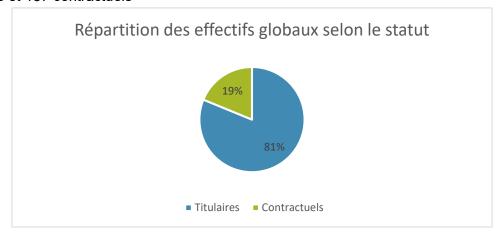
Part des femmes dans les effectifs

Les femmes représentent 47 % des 835 agents municipaux.

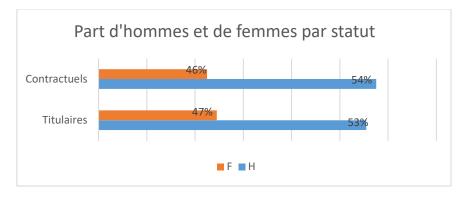


Part des femmes selon le statut des emplois

Les effectifs globaux de la Ville se composent, hommes et femmes confondus, de 678 titulaires et 157 contractuels

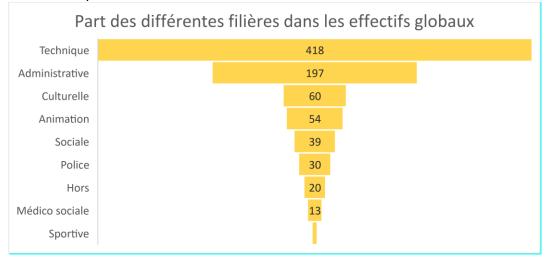


Les femmes représentent 47 % des titulaires et 46 % des contractuels. Cette proportion, qui correspond à leur représentativité dans les effectifs globaux, est signe de parité entre les sexes au regard du statut. Précisons par ailleurs que les missions confiées aux contractuels correspondent, dans leur grande majorité, soit à des besoins ponctuels dans des services où l'activité est irrégulière (animations périscolaires, accueils collectifs de mineurs), soit à des emplois ne permettant pas actuellement le statut de fonctionnaire (assistantes maternelles) : il se trouve que dans ces secteurs d'activité le taux de féminisation est, par un fait de société, encore traditionnellement majoritaire.

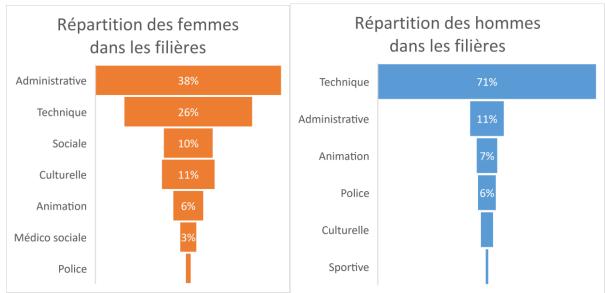


Part des femmes dans les différentes filières

Concernant la représentativité des filières parmi les agents, hommes et femmes confondus, les filières techniques et administratives concentrent à elles deux 74 % des effectifs.

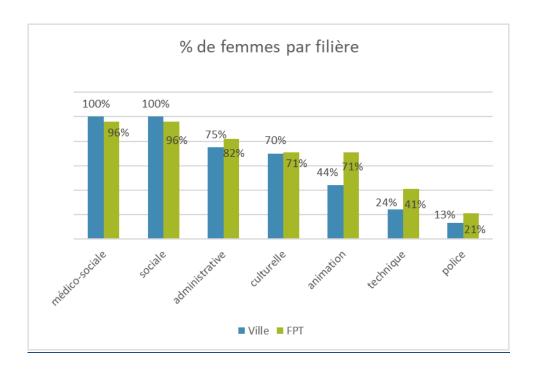


Dans ces deux filières majoritaires, les effectifs masculins se répartissent à 82% et les femmes à 66%.



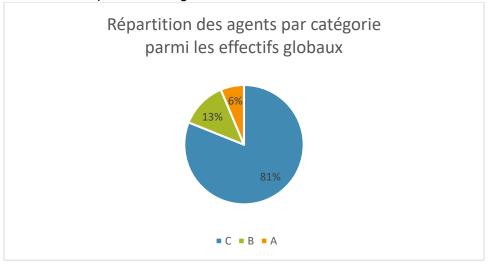
Comme sur le plan national, pèse à Saint Quentin le poids des rôles sociaux traditionnellement assurés par les hommes et les femmes. Ce phénomène de société explique que la mixité s'avère très diverse selon les filières :

- ✓ Les filières sociale et médico-sociale sont exclusivement composées de femmes
- ✓ Les filières administrative et culturelle sont très majoritairement féminines
- ✓ Les filières Animation, Technique et Police sont majoritairement masculines

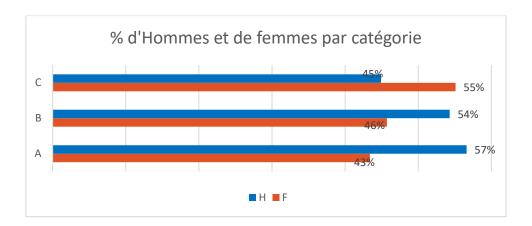


Part des femmes selon les catégories

Les catégories A, B et C représentent respectivement 6%, 13% et 81% des effectifs globaux, hommes et femmes confondus. Une très grande majorité d'agents municipaux appartiennent donc à des cadres d'emplois de catégorie C.

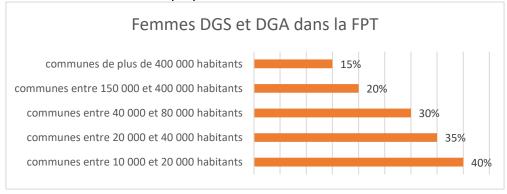


Avec respectivement 57%, 54% et 45% les femmes sont majoritaires dans les catégories A et B et minoritaires en catégorie C



Positionnement hiérarchique

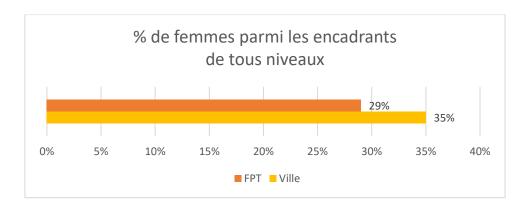
Sur le plan national, dans la Fonction Publique, comme dans les entreprises, persistent des déterminismes sexués, expliquant, par exemple que le pourcentage de femmes aux plus hautes fonctions est inversement proportionnel à la taille de la structure



Pour limiter ce phénomène de plafond de verre, bien connu des sociologues, la Loi de transformation de la fonction publique du 6 Août 2019 impose dorénavant aux régions, aux départements, aux communes et aux EPCI de plus de 40 000 habitants (contre 80 000 antérieurement) des nominations sur les emplois de direction à hauteur de 40% de chaque sexe.

A Saint Quentin, les encadrants, tous sexes et tous niveaux confondus, représentent 15% des effectifs.

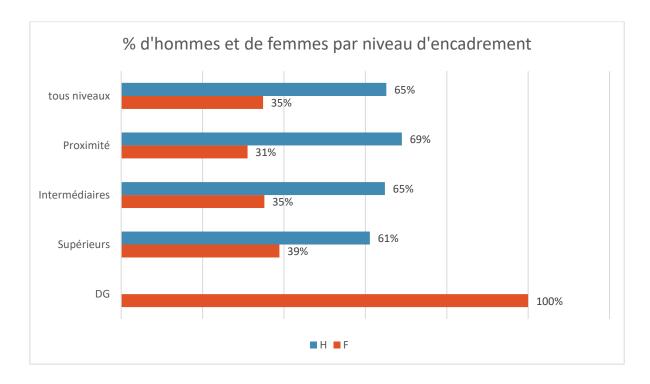
Avec 35% de femmes sur la totalité des postes d'encadrement, la Ville se place au-dessus de la moyenne nationale de la fonction publique territoriale, qui s'élève à 29%.



L'encadrement est une compétence organisée en trois niveaux : supérieurs (les directions), intermédiaires (les services) et de proximité (les équipes).

Les deux plus hautes fonctions hiérarchiques sont assurées par des femmes : une Directrice Générale des Services et une Directrice Générale Adjointe des Services.

Aux autres niveaux de responsabilités, la part des femmes dans l'encadrement est relativement homogène 39 % chez les directeurs, 35% chez les encadrants intermédiaires, 31% chez les encadrants de proximité



1.2 Les carrières

Les retraites

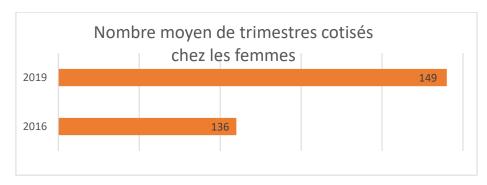
De manière constante depuis 2015, l'âge moyen de départ à la retraite est semblable pour les hommes et pour les femmes : 61 ans.

Le nombre de trimestres cotisés présentait en 2016 une différence de 39 trimestres en moins pour les femmes, soit près de 10 ans : en moyenne les femmes partaient à la retraite après 25 ans de cotisations et les hommes après 35 ans.

Depuis 2017, l'écart s'est non seulement considérablement réduit, mais encore inversé : en moyenne les femmes sont parties après 37 ans de cotisations et les hommes après 34 ans

Deux éléments peuvent être corrélées à cette évolution :

- Une tendance sociétale correspondant à des carrières devenues plus linéaires chez les femmes, plus alignées sur celles des hommes qu'elles ne l'étaient précédemment.
- Les premiers effets des diverses réformes des retraites

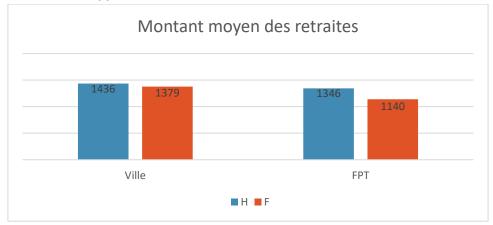


Le montant moyen des retraites présente un écart évidemment variable d'une année à l'autre en fonction du profil des agents partis à la retraite (catégories, filières, durée de cotisations,).

Dans ces variations, la supériorité du montant des pensions chez les hommes est une constante, comme en général dans tous les secteurs d'emplois, privés ou publics. En effet, avec des carrières davantage marquées par des interruptions pour raisons familiales (congés parentaux ou temps partiels par exemple), les femmes parviennent à l'âge du départ à la retraite avec des pensions plus faibles.

Deux éléments sont à relever, au titre des spécificités municipales :

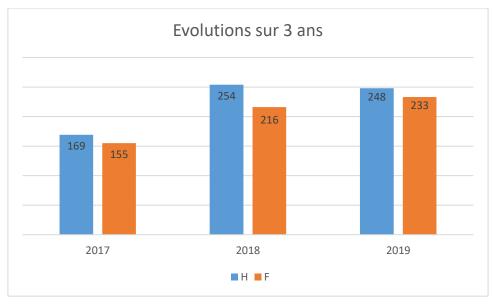
- L'écart des pensions entre hommes et femmes n'est que de 57 euros à Saint Quentin (contre 206 euros pour la moyenne dans la Fonction Publique Territoriale)
- La moyenne locale est supérieure à la moyenne nationale : + 90 euros chez les hommes et + 239 euros chez les femmes

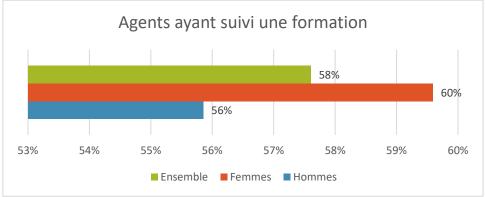


La formation

Le nombre d'agents partis en formation est en progression, pour les femmes comme pour les hommes. Depuis 2016 la Ville a mis en place, en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, un programme ambitieux de formations transversales qui concernent tous les métiers, toutes les catégories et bien entendu à la fois des hommes et des femmes : management, risques psycho-sociaux, accueil, développement durable.

La Direction des Ressources Humaines, en collaboration avec les différentes directions, a élaboré un nouveau règlement de formation, soumis au comité technique du 25 janvier 2018 et adopté par l'assemblée délibérante du 19 février 2018. Ce règlement a été distribué à tous les agents. Ce document précise les droits et obligations des agents pour développer leurs compétences tout au long de leurs carrières et contribuer à l'amélioration continue des services, dans le cadre juridique des différentes dispositions réglementaires.





1.3 Les conditions de travail

L'organisation du temps de travail

Dans une société française qui reste marquée par un sous-investissement masculin consacré aux activités ménagères et à la gestion familiale (enfants, parents âgés, ...) et où les rythmes s'accélèrent, la question de l'organisation du temps de travail est évidemment au cœur des préoccupations féminines.

La Direction des Ressources humaines a élaboré, en collaboration avec les différentes directions, un nouveau règlement intérieur relatif au temps de travail : après consultation de l'ensemble des agents, il a été soumis au comité technique du 25 janvier 2018 et adopté par l'assemblée délibérante du 19 février 2018. Ce règlement a été distribué à tous les agents. Il définit l'ensemble des dispositions relatives au temps de travail :

- ✓ Les cycles et les horaires de travail
- ✓ La durée
- ✓ Les absences

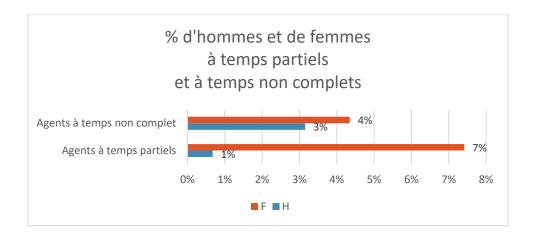
Les temps partiels et temps non complets

Sur l'ensemble des agents hommes et femmes, la proportion de temps partiels et de temps non complets est très faible dans la collectivité.



La part de femmes à temps partiels est plus élevée que la part d'hommes à temps partiels à la Ville, comme dans toutes les organisations professionnelles. Elle est révélatrice d'un fonctionnement sociétal où les femmes continuent souvent d'occuper la première place dans l'éducation des enfants et la gestion de la vie familiale, cependant que les hommes s'investissent davantage dans leur carrière.

La part des temps non complets est en revanche comparable chez les deux sexes. Elle est à saint Quentin concentrée essentiellement dans la filière culturelle, où elle s'explique par des besoins liés aux fonctionnements des services.



La sensibilisation et la participation

A l'occasion du 8 mars 2019, la collectivité a proposé aux agents une journée à la fois mobilisatrice et conviviale : une matinée-débat, une visite guidée au Musée à la découverte des œuvres réalisées par des femmes ou représentant des femmes, une course pédestre et une clôture festive.



Dans le cadre des formations et des ateliers de réflexion mis en place sur des thématiques transversales en direction des encadrants (Management en 2017, Saint Quentin 2050 en 2018, Développement durable en 2019), la mixité des groupes d'une part entre filières,

catégories et services, d'autre part entre hommes et femmes participent à un brassage favorable à toutes les formes de décloisonnements.

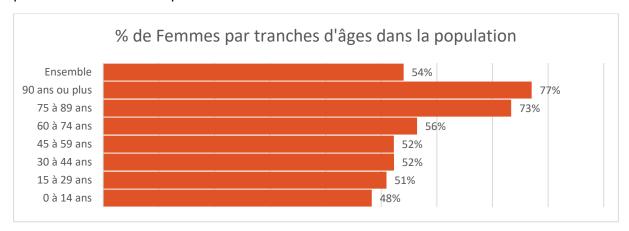
2 LES SERVICES EN DIRECTION DE LA POPULATION

2.1 Le contexte local

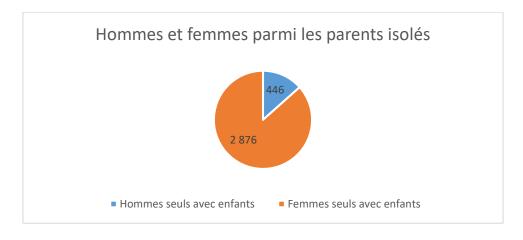
Données démographiques

L'ensemble des données démographiques provient de la base INSEE

La population de Saint Quentin est féminine à 54% : cette majorité féminine se retrouve dans toutes les classes d'âges, à l'exception des moins de 15 ans et s'accentue chez les personnes de 60 ans et plus.

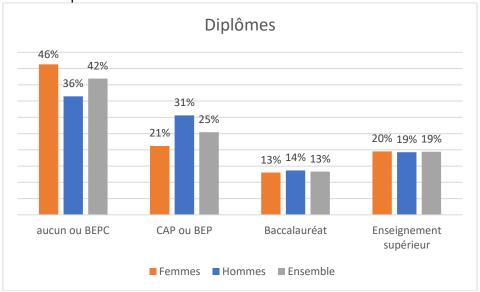


Les femmes représentent 87% des 3 332 familles monoparentales (qui constituent ellesmêmes 23% des 14 197 familles saint-quentinoises)



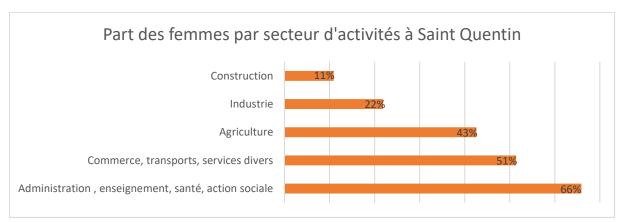
Parmi les titulaires du baccalauréat et d'un diplôme de l'enseignement supérieur, la proportion est similaire chez les filles et chez les garçons.

Parmi les titulaires d'un CAP ou d'un BEP, les garçons sont majoritaires de 10 points. Parmi la population titulaire du BEPC ou sans aucun diplôme, les filles sont surreprésentées avec un écart de 10 points.



Les femmes représentent à saint Quentin 52% des 15-64 ans et parmi cette tranche d'âge 49% de la population active et 49% des actifs avec un emploi.

Les femmes sont majoritaires dans deux secteurs : Administration-Enseignement-Santé-Action sociale d'une part, Commerce-Transport-Services d'autre part.



En 2018, en France, 121 femmes ont été victimes de féminicides, soit une tous les trois jours.

Selon les chiffres établis par la délégation aux victimes, qui dépend des directions générales de la police et de la gendarmerie nationale, certaines régions sont davantage touchées que d'autres.

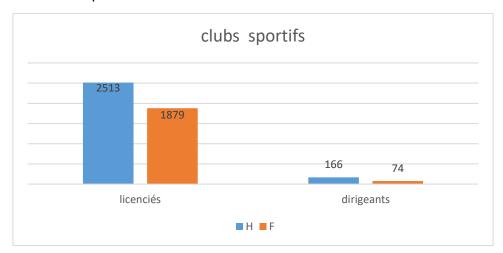
En 2018, c'est en Outre-mer que ces crimes ont été les plus fréquents : la Polynésie française (avec un taux de 14,2 pour un million d'habitants), la Guyane (7,4), la Martinique (5,2), la Réunion (4,6) et la Nouvelle-Calédonie (3,1).

Les Hauts-de-France présente le taux le plus élevé de France métropolitaine (3,1) Suivent les régions Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes (2,6), la Guadeloupe (2,5), l'Occitanie (2,2), les Pays de la Loire, le Centre Val de Loire, le Grand Est et PACA (1,9), la Bourgogne-Franche-Comté (1,7), la Bretagne (1,5), l'Île-de-France (1,4) et la Normandie (1,2).

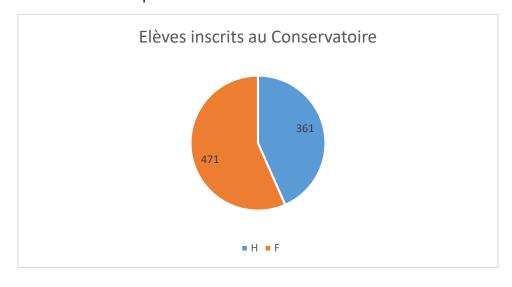
Face à ce fléau, le "Grenelle contre les violences conjugales" s'est ouvert le mardi 3 septembre, autour de la Secrétaire d'État Marlène Schiappa et du Premier ministre Édouard Philippe

Fréquentation des équipements sur le territoire municipal

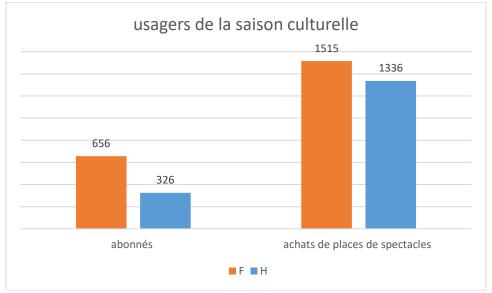
A Saint Quentin, les femmes représentent 43% des 4 392 licenciés et 31% des 240 dirigeants des clubs sportifs



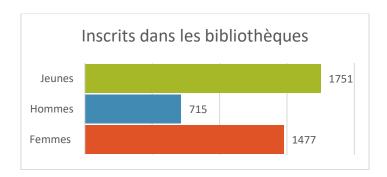
Au Conservatoire les filles représentent 57% des 832 élèves inscrits.



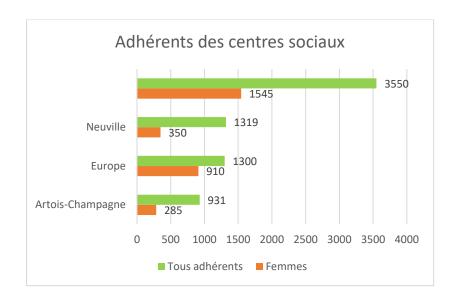
La programmation culturelle sur l'ensemble des salles (Splendid, Théâtre Jean Vilar, Scène Europe et Manufacture), 67% des 982 abonnés et 53% des 2 851 usagers à avoir acheté des places sont des femmes.



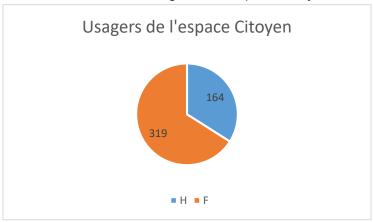
Pour l'ensemble des bibliothèques municipales, les femmes représentent 67% des 2 192 Adultes inscrits et 37% du total des 3 943 inscrits.



Les femmes représentent 44% des 3 550 adhérents des trois centres sociaux municipaux, avec des disparités assez marquées entre ces trois structures : elles sont 70% à Europe, 31% à Artois-Champagne, 27% à Neuville



Les femmes représentent 66% des 483 usagers de l'Espace Citoyen



Les associations

La Ville est un partenaire actif des associations, qu'elle soutient avec des aides directes et indirectes. Les associations locales connues à ce jour dans le domaine de la lutte contre les discriminations et violences sexistes sont au nombre de dix.

| Aides aux victimes |
|--|
| ASTER International |
| Aurélie l'Ange des femmes battues |
| Club Agora Saint-Quentin |
| Diamant Rose |
| Les Ailes de l'Envol |
| Le soleil des femmes st-quentinoises |
| O Les Cœurs |
| Centre d'Information des Femmes et des Familles de l'Aisne |
| SOS Homophobie |
| • |

Parmi les 375 associations aidées par la Ville (aides directes et indirectes), 118 ont à leur tête une présidente, soit 31,46%. Ce chiffre est révélateur du dynamisme de l'engagement citoyen au féminin sur la commune.

2.2 Les structures

La Ville œuvre dans le domaine de la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes, avec différentes structures municipales et par le biais de partenariats avec des organismes locaux.

Ces structures n'interviennent pas toujours exclusivement en direction des femmes mais accordent une large place, dans leurs missions et activités, à toutes les mesures contribuant à leur insertion sociale et professionnelle.

La Maison de l'Egalité et du Droit

La Maison de l'Égalité et du Droit est un lieu d'accueil gratuit, confidentiel, anonyme et permanent permettant d'apporter une information de proximité sur leurs droits et devoirs aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs. Le service s'adresse à toute personne aussi bien majeure que mineure. Ainsi, tout justiciable qui a besoin d'un accueil personnalisé, d'une écoute qualifiée, d'une orientation vers les structures adaptées ou d'une aide dans la compréhension de documents ou l'accomplissement de démarches simples peut se présenter au point d'accès au droit.

La Maison de l'Egalité et du Droit est labélisée « point d'accès au Droit » par le Ministère de la justice et est membre de FRANCE VICTIME, fédération nationale d'aide aux victimes

Différents partenaires y assurent des permanences : des avocats, des notaires des psychologues, le délégué du Défenseur des droits, le centre d'information des droits des Femmes et des Familles de l'Aisne, France Victime 02, SOS Homophobie, L'association ARPES THEMIS (contrôle judiciaire), l'association Papa, Maman et Moi, UFC que Choisir, Famille toujours, l'association des usagers des transports de l'Aisne

La Maison de l'Égalité et du Droit est membre du réseau de luttes des femmes victimes de violences conjugales : en 2019 elle a accompagné 32 femmes victimes de violences conjugales.

Elle met également en place en place des actions d'informations et de prévention :

- Acquisition d'une exposition sur Olympe de Gouges créée par l'association *On a marché sur la Bulle*: cette exposition circule gratuitement dans les lycées et les collèges afin de promouvoir l'égalité femme-homme, où elle constitue un outil pédagogique qui permet d'aborder avec les élèves les grands combats sociétaux défendus par cette féministe emblématique de la Révolution française.
- Organisation de ciné-débats et d'ateliers, qui ont rassemblé 1200 personnes





Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin
Magali DAVERTON
Sous-Préfet de l'arrondissement
de Saint-Quentin

et le Conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la

MISE À L'HONNEUR DE PERSONNALITÉS EXEMPLAIRES

DANS LE CADRE

DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

jeudi 8 mars 2018 à 18h30

u 101130

En salle des mariages de l'Hôtel de Ville, à Saint-Quentin

Des parcours et des engagements forts seront mis à l'honneur ce 8 mars.

Des acteurs du monde associatif, sportif, juridique et culturel qui œuvrent pour que la place de la femme soit reconnue, soutenue, encouragée et valorisée. C'est un temps fort de reconnaissance par la Ville de Saint-Quentin pour ces femmes et ces hommes qui démontrent par leurs actions quotidiennes une indéfectible foi en l'avenir. Ce sont tous des parcours de vie porteurs de sens auprès de notre jeunesse.

Ce temps-fort sera suivi d'un ciné-débat, animé par Sarah BRIAND, journaliste et auteur de la biographie «*Simone, l'étemelle rebelle*», à **20h au Conservatoire** de Musique, **51 rue d'Isle à Saint-Quentin**, autour du téléfilm «*La loi, le combat d'une femme pour toutes les femmes*» réalisé par Christian FAURE en 2014 avec Emmanuelle DEVOS.
Ce film retrace les 4 jours de débats intenses menés par Simone VEIL en 1974

Ce film retrace les 4 jours de débats intenses menés par Simone VEIL en 1974 pour l'adoption, par l'Assemblée Nationale, de la loi légalisant l'interruption volontaire de grossesse. Ce fut le combat d'une femme, le combat d'une vie.

Projection gratuite sur réservation (jusqu'au 7 mars) auprès de la Maison de l'Égalité et du Droit au 03 23 05 04 84

A l'occasion du vingtième anniversaire de la Maison de l'Égalité et du Droit, la Ville a organisé, le 18 novembre 2019, une manifestation, qui a été l'occasion de présenter l'ensemble des missions et activités de cette structure

L'Hôtel social

Situé rue de Guise, l'Hôtel Social est une structure d'insertion gérée par le CCAS, qui accueille plus particulièrement des femmes avec ou sans enfant, victimes de violences, ainsi que des jeunes et des personnes victimes de sinistres ou de tout autre accident de la vie.

L'entrée à l'Hôtel Social fait l'objet d'un entretien préalable pour déterminer si cette solution est la mieux adaptée au problème rencontré. Si oui, l'entrée peut intervenir rapidement, parfois dans les heures qui suivent l'entretien. Dans le cas contraire, une solution plus appropriée est proposée.

Il comporte 19 chambres ainsi que des locaux communs (préparation des repas, salle à manger, lingerie, laverie) permettant à chacun de retrouver une autonomie et de se reconstruire en vue d'un nouveau départ dans la vie.

Un travailleur social accompagne la personne hébergée dans les diverses démarches qu'elle doit accomplir pour retrouver son indépendance (ouverture des différents droits, recherche d'un emploi ou d'une formation puis recherche d'un logement).

Un effort permanent est fait pour que le séjour à l'hôtel social ne soit pas perçu comme une solution durable mais au contraire comme un tremplin vers un avenir autonome.



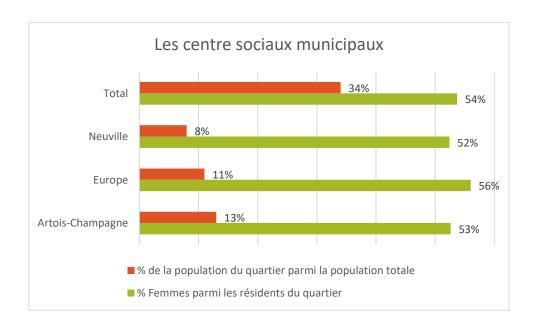


Les centres sociaux

La Ville a repris la gestion de trois des cinq centres sociaux présents sur le territoire communal : Europe en 2006, Artois en 2007 et Neuville en 2008. Les centres sociaux municipaux desservent à eux trois 34% de la population saint-quentinoise. Parmi ces 34%, 54% sont des femmes.

Chaque centre social fait l'objet d'une procédure d'agrément par les services de l'action sociale de la CAF de l'Aisne pour une période de quatre ans. Cette reconnaissance est soumise à la rédaction d'un contrat de projet pluriannuel. Le nouveau projet 2020-2023 soumis au Conseil municipal du 3 décembre 2019, confirme, à travers notamment les actions en faveur de la parentalité et de la famille, la place prépondérante des femmes comme leviers de la dynamique sociale et sociétale à l'échelle des quartiers.

Les centres sociaux proposent également des activités spécifiques en direction des femmes notamment des permanences d'institutions engagées dans l'aide aux victimes de violences familiales.



Les structures dédiées à l'enfance et à la famille

La conjugaison des horaires de travail et des questions de garde des enfants, qui relève souvent encore de la jonglerie, est au cœur des problématiques de surcharge mentale et de dépression, qui affectent en majorité les femmes. Faciliter l'accueil des enfants contribue donc à alléger une gestion quotidienne, qui reste dans les faits, même si les jeunes générations évoluent, largement supportée par les mères.

En développant, en complémentarité des dispositifs associatifs et privés, des structures municipales contribuant à faciliter le lien entre activité professionnelle et parentalité, la Ville soutient donc certes en première intention les enfants et les familles, mais également, les femmes, qui restent investies en première ligne dans cette gestion :

- Avec 4 structures Petite Enfance, rattachées à la Direction de l'Education, de la Petite Enfance et de la Jeunesse: Maison de la petite enfance, Crèche familiale, Haltegarderie, Relais assistants maternels
- Avec 7 accueils de loisirs : les uns implantés dans les centres sociaux rattachés à la Direction des Quartiers Centre (Artois-Champagne, Europe, Neuville), les autres localisés dans des écoles et gérés par la Direction de l'Education, de la Petite Enfance et de la Jeunesse (Kergomard, Lyon Jumentier, Girondins, François Collery)
- Avec les accueils périscolaires proposés dans 14 des 21 groupes scolaires de la commune, avec reprise en gestion municipale, depuis la rentrée 2019, de 2 accueils initialement associatifs.
- Avec l'espace Famille: guichet unique localisé dans un bâtiment municipal et accessible en ligne sur le Site de la Ville, l'Espace Famille inauguré en 2017 facilite les démarches quotidiennes des parents (inscription et réservation aux activités destinées aux enfants: restauration scolaire, études surveillées, accueils de loisirs, pratiques sportives et culturelles, paiement en ligne).

La Médiation sociale et familiale

Parmi les acteurs locaux de la lutte et de la prévention contre les violences conjugales d'une part et contre les violences sexistes d'autre part, figure le service de Médiation sociale et familiale

La médiation sociale et familiale est un mode alternatif de résolution de conflits qui vise à restaurer le lien social et la communication, selon un processus qui implique :

- Une démarche volontaire des parties,
- Le souhait des parties de trouver ensemble une solution acceptable,
- Le respect de la confidentialité et de l'anonymat.
- Une écoute et un accompagnement en cas de difficulté sociale,
- Une information et une orientation vers des services adaptés à la problématique

Les correspondants de nuit

Le service de médiation sociale et familiale de la ville a été labélisé pour la qualité de son travail par le Réseau des villes correspondants de nuits et médiation sociale, en partenariat avec l'Afnor (l'Association française de normalisation).

La médiation entre pairs

La violence chez les mineurs est un fait avéré dans le champ scolaire. Le service Médiation de la ville forme des élèves dans les écoles élémentaires et les collèges à la médiation scolaire, avec deux types d'interventions :

Sensibilisation dans le cadre périscolaire :

Durant l'année scolaire 2018-2019, 160 élèves de CM1 et CM2 ont été sensibilisés

Formation à la demande de l'établissement

Cette formation en 5 modules de 1 heure est sanctionnée par un diplôme remis par Madame le Maire. Au cours de l'année 2018/2019, le service Médiation est intervenu dans cinq écoles (Paul Bert, Marcel Pagnol, Ernest Lavisse, Ferdinand Busson, Amédée Ozenfant.) et dans 2 collèges (Gabriel Hanotaux et Montaigne)



Cellule Médiation Sociale et Familiale 27 Rue Victor Basch, 02100 Saint-Quentin

2.3 Focus sur quelques actions emblématiques en 2019

Et si c'était toi?

La Ville a mis en place, depuis 2016, une exposition itinérante et une série d'interventions auprès des jeunes. Des Saint-Quentinoises se sont portées volontaires pour rappeler que la réussite professionnelle est possible pour une femme, y compris dans des métiers a priori masculins. Ce groupe d'intervenantes bénévoles, qui s'agrandit d'année en année, porte un message positif démontrant que la volonté et la passion constituent de puissants moteurs de réussite, malgré des échecs scolaires ou familiaux, malgré des difficultés financières ou d'apprentissage. Il s'agit de croire en son propre avenir, de découvrir qu'une jeune femme peut être, par exemple, arbitre de football

Structures ayant reçu l'exposition en 2019 :

- Ecole Saint Jean La Croix : du 28 janvier au 1er février 2019, 10 classes
- Collège Marthe Lefèvre : du 4 au 8 mars 2019, 12 classes
- Lycée Ameublement : du 25 au 29 mars 2019, 2 classes
- Centre social du Vermandois : du 8 au 19 avril 2019
- Collège Montaigne : du 13 au 17 mai 2019, 60 élèves
- ALM Formations: du 3 au 7 juin 2019, 60 élèves
- Ecole Henri Arnoult : du 24 au 28 juin 2019, 3 classes
- Lycée Jean Bouin et micro-lycée : du 7 au 11 octobre 2019, 10 classes

Palais des Sports : 27 novembre 2019



Les actions Santé

La Ville, engagée à plusieurs titres dans un vaste programme pour défendre à la fois la santé au travail et l'accès aux soins sur le territoire communal, décline cette préoccupation en direction des femmes. Chaque année, elle soutient l'association Diamant Rose dans le cadre de l'opération Octobre Rose. En 2019, cette campagne de sensibilisation a donné lieu à des aides indirectes à hauteur de 7 000 euros et à une conférence le 24 septembre 2019 avec trois praticiens hospitaliers.



Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin **Christian HUGUET Pascale QUENTIN** Maire-adjoint chargé de la santé et des relations avec le monde combattant Présidente de l'Association Diamant Rose le Conseil municipal sont heureux de vous convier à la CONFÉRENCE **«LES CANCERS DU SEIN»** mardi 24 septembre 2019 à 19h au Palais de Fervagues rue Victor Basch, à Saint-Quentin Dans le cadre de la campagne de sensibilisation d'Octobre Rose sur le cancer du sein. La conférence sera animée par les Docteurs Naoum SADER, gynécologue obstétricien, Gautier MICHEL, chirurgien-plasticien et esthétique et Alexandra SOLER-GARCIA, kinésithérapeute.

Les mises à l'honneur :

Dans le cadre de la journée du 8 mars, Frédérique Macarez, qui fait partie des 1 273 Maires françaises (3,5% des Maires en France) a rendu hommage aux femmes exemplaires engagées dans des actions citoyennes :

- Carole CHEVIET présidente du Canoë Kayak
- Magali DAVERTON ancien sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin
- Nicole DUTFOY, présidente jazz aux champs Elysées
- Alicia FORGON, bénéficiaire de la Bourse au permis et impliquée au don du sang
- Valérie LAMARRE, investie dans plusieurs instances consultatives de la Ville
- Martine LESOT, bénévole Outil en Main
- Farida SAHLI, mère de famille méritante
- Aline ZAGLEWSKI : présidente des Marronniers Pétanques



Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin

et le Conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la

MISE À L'HONNEUR DE PERSONNALITÉS EXEMPLAIRES

DANS LE CADRE

DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

vendredi 8 mars 2019 à 18h

En salle des mariages de l'Hôtel de Ville, à Saint-Quentin

en présence de Magali DAVERTON Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin

Des parcours et des engagements forts seront mis à l'honneur ce 8 mars.

L'implication, le bénévolat, le dépassement de soi sont le socle d'actions exemplaires. Ils sont nombreux à œuvrer pour que la place de la femme soit reconnue, soutenue, encouragée et valorisée, et que la parité ne soit plus un concept mais une réalité.

La Ville de Saint-Quentin, souhaite en ce jour symbolique, honorer ces hommes et ces femmes, qui par leur action auprès des autres, portent haut les valeurs de générosité, d'exemplarité, d'engagement.

Partageons ce temps fort de reconnaissance citoyenne.

En application de la loi *Informatique et libertés*, si vous souhaitez vous désabonner de cette diffusion, merci de bien vouloir contacter : direction.communication⊛saint-quentin.fr

Les actions inscrites au contrat de Ville

Dans le cadre du contrat de ville pour les années 2015-2020, la ville de Saint-Quentin s'est engagée, aux côtés de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et de l'Etat, à mettre en place un programme d'actions en faveur des personnes les plus fragilisées dans les domaines suivants :

- l'habitat et le cadre de vie,
- l'éducation, la lutte contre l'illettrisme et la promotion de la lecture,
- l'emploi, l'insertion et la formation,
- les pratiques culturelles et sportives,
- la parentalité,
- la citoyenneté, la prévention de la délinquance et l'accès aux droits,
- la prévention en matière de santé.

Sur l'ensemble de ces thématiques, un certain nombre de projets inscrits au plan d'actions annuel ciblent spécifiquement les femmes. Ces projets sont ou bien directement pilotés par la Ville ou bien aidés financièrement par elle.

Soutenir l'entreprenariat féminin

Accompagner des femmes envisageant la création d'entreprise

Partenariat avec l'AFAD, le CCAS de Saint-Quentin, l'association SOS femmes

Axe 1 : Sensibilisation et détection

Axe 2 : Réalisation de bilans de capacité entrepreneuriale

Axe 3 : Café-réseaux (mise en place de rencontres à thème avec des cheffes d'entreprises)

Accompagnement à la garde d'enfants

Porteur : Aide familiale à domicile

Aider les publics fragilisés, dans le cadre d'un retour à l'emploi ou à la formation à trouver un mode de garde leur permettant la reprise d'une formation ou d'un emploi

Favoriser l'égalité entre les sexes

Porteur: Ville

Organisation de ciné-débats dans le cadre de la journée internationale pour les droits des Femmes

Mise en place d'expositions temporaires et de témoignages (oraux ou écrits) de femmes engagées dans leur réussite professionnelle

Je suis aidant et toi!

Porteur : Ville

Organisation d'un salon des aidants avec plusieurs stands d'informations à l'initiative du conseil des seniors

Partenaires institutionnels et associatifs, entreprises d'aide à la personne, professionnels de Santé

Mars et Venus sur Internet : Bien vivre ensemble

Porteur : Centre d'information sur le Droit des femmes et des Familles

Mettre en garde contre les dérives harcelantes et destructrices des relations en ligne chez les adolescents

Parentalitaide

Porteur: Centre Social Saint Martin

Soutien à la parentalité à travers différents ateliers : café psycho, médiations animales, expression corporelle

Parental Control

Porteur : Centre Social du Vermandois

Valoriser le rôle éducatif des parents à travers des sorties culturelles

Un air de famille

Porteur : Ville

Soutenir les compétences parentales à travers l'organisation d'activités en famille

La Saison culturelle :

La Culture est à la fois un miroir des questions sociétales et un vecteur des valeurs passées et actuelles qui les sous tendent. L'égalité entre les hommes et les femmes, qui fait partie de ces questions et de ces valeurs, est par conséquent abondamment inspiratrice pour les artistes.

Portée par les directions du Patrimoine et de la Culture, la programmation culturelle 2019-2020 comporte 7 actions sur le thème de la place des femmes dans la société.

Lettre d'une inconnue Mardi 14 janvier 2020 | La scène Europe

A l'heure de la mort de son enfant et prête à disparaître, une femme, anonyme, écrit une lettre à un homme, un célèbre écrivain, un voisin. C'est l'histoire d'une détresse muette, l'histoire d'une petite fille qui devient femme, puis maîtresse de quelques soirs, puis abandonnée, puis fille mère, puis maîtresse encore d'un soir, puis abandonnée encore mais aussi endeuillée.

Les Pionnières Jeudi 16 janvier 2020 | La scène Europe

Composée à partir des témoignages de femmes exerçant des métiers traditionnellement masculins, la pièce interroge avec humour et pertinence les stéréotypes de genres et les inégalités femmes/hommes dans la société d'aujourd'hui.

Liza et moi Jeudi 12 mars 2020 | Théâtre Jean Vilar

Qu'est-ce qu'une mère idéale ? Comment élever une fille aujourd'hui ? Est-ce dangereux d'être une fille ? Comment affronter la naissance d'une fille et la mort d'une mère ? Des histoires entremêlées, de filles, de mères, de femmes : le spectacle retrace le chemin d'une femme autour de questions intimes qui ouvrent sur des préoccupations plus universelles touchant aussi bien les hommes que les femmes et traversant aussi les générations.

Jimmy et ses sœurs Mardi 26 mai 2020 | Théâtre Jean Vilar

Et si... le monde avait basculé ? Et si, pour les protéger, on empêchait les femmes de sortir sans être accompagnées ? Si on séparait les hommes des femmes ? Si, dans une famille de trois filles, l'une d'elles se déguisait en garçon ? Si la fille prenait goût à être un garçon ? A la manière de contes initiatiques, le spectacle entraîne, avec suspense et humour, sur les traces des trois sœurs et de leur découverte de la liberté.

Une exposition au Musée sur les femmes peintres dans les collections

Une exposition et une conférence sur les pionnières de l'aviation







SAINT-QUENTIN.FR

Frédérique MACAREZ Maire de Saint-Quentin

Bernard DELAIRE

Conseiller municipal délégué au Patrimoine historique et culturel

VAINQUEURE DES ANDES

et le Conseil Municipal

Ont le plaisir de vous convier à la conférence et à la séance de dédicaces données par Coline BÉRY, auteure historienne, plasticienne et Tristan ROBERT, auteur, autour de

ADRIENNE BOLLAND.

Samedi 9 mars 2019 à 14h30

au sein de l'exposition « Aviation : la belle envolée Art déco » Entrée par l'Espace Saint-Jacques

Surnommée « Miss Records », Adrienne Bolland représente l'une des plus grandes aviatrices françaises des années 20/30. L'un de ses plus grands exploits demeure celui d'être la première femme au monde à effectuer la traversée en avion de la partie la plus haute de la Cordillère des Andes. Fait encore plus marquant, Adrienne Bolland détient toujours, à ce jour le Record du monde de Loopings chez les femmes (212)!

Coline Béry et Tristan Robert nous font revivre l'expérience intense d'Adrienne Bolland, ayant consacrés plusieurs essais biographiques et albums de bande dessinée à cette aviatrice au destin d'exception.

En partenariat avec la librairie COGNET ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Direction du Patrimoine - 47, rue d'Isle - 02100 Saint-Quentin Tél: 03 23 06 93 90 / Patrimoine@saint-quentin.fr / www.saint-quentin.fr



() Le Patrimoine de Saint-Quentin



Du mardi au jeudi de 14h à 18h Palais de l'Art déco Dans le cadre du « Printemps de l'Art déco », l'exposition « Aviation : la belle envolée Art déco » est gratuite tout le mois de mars

Des théâtres- forums de la Compagnie l'Echappée

La Compagnie l'Echappée est une compagnie en résidence, co-subventionnée par la Ville, la Région et la DRAC, dont le siège social est localisé au Centre Social Europe.

A son répertoire sont inscrites des interventions théâtrales participatives, qui circulent dans les collèges, les bibliothèques et les centres sociaux en Hauts de France. Le scénario de départ, écrit à partir de témoignages recueillis dans la population ciblée, présente une situation de départ que le spect-acteur, est invité à solutionner ou à modifier L'important est de favoriser un débat : l'argumentation, la contre argumentation stimulent, éveillent, enrichissent et préparent le spectateur à agir dans la vie réelle.

Le théâtre-forum , apparaît comme une méthode innovante et créative pour offrir au public l'opportunité de développer ses connaissances, de remettre en question ses croyances, de modifier ses comportements. Il contribue, en ce sens, à l'adoption d'attitudes responsables par les individus et les communautés et constitue un outil de sensibilisation permettant d'aborder des sujets sociétaux à fort retentissement émotionnel

Déroulement d'un théâtre forum...

- 1-Présentation du modèle : différentes saynètes vont être jouées par les comédiens. Elles abordent volontairement des situations de tensions, de conflits, d'oppression afin de susciter des réactions de la part du public et lui donner l'envie d'intervenir pour que des choses changent.
- 2- Reprise des séquences en forum : le médiateur interpelle le public sur ce qui vient d'être joué. Les séquences vont être rejouées par les comédiens mais à tout moment un spectateur peut interveni pour remplacer l'un des comédiens ou proposer aux personnages une nouvelle attitude permettant d'apporter des résolutions de conflits .

Deux de ces théâtres forums de la Compagnie l'Echappée abordent directement les questions de relations entre hommes et femmes.

CHUT: Sur les violences faites aux femmes : Violences domestiques, Violences au travail, Violences conjugales, Violences urbaines :

LOVE : Sur la vie affective et sexuelle des adolescents et des adolescentes : les dangers des rencontres sur le Net, l'accès aux sites pornographiques, les stéréotypes sexistes, le rôle des parents et des professionnels



CONCLUSION

L'égalité entre les hommes et les femmes est une ambition forte de la Ville de Saint-Quentin, à la fois comme employeur public et comme acteur local de premier plan de l'insertion sociale et professionnelle.

Les actions et dispositifs contre les discriminations et les violences, montre que la mobilisation municipale s'inscrit dans une démarche volontariste sur le long terme.

La Ville, employeur local de premier plan, compte dans ses effectifs, 47% d'agents féminins : ce pourcentage correspond à la moyenne des femmes en situation d'emploi sur le territoire communal.

- Au regard de nombreux indicateurs, la situation des femmes, parmi les agents municipaux, n'a rien à envier à celles des hommes :
- Parité d'accès au statut de fonctionnaire
- Proportion supérieure de cadres
- Positionnement hiérarchique plus élevé que dans la Fonction Publique Territoriale
- Egalité à l'égard de la formation
- Montant moyen des pensions de retraite très supérieur à la moyenne nationale (+239 euros)
- Restent des disparités, relevant du poids des mentalités et des traditions, qui se retrouvent dans toutes les collectivités et dont les évolutions se mesurent sur des temps longs
- Faible mixité des filières
- Carrières moins linéaires que celles des hommes se soldant par des durées de cotisations qui restent inférieures, malgré un écart en diminution

Dans la population saint quentinoise, les données démographiques de l'INSEE révèlent :

- Une majorité de femmes parmi les habitants (54%), confirmée dans les quartiers prioritaires relevant de la Politique de la Ville
- Une très large majorité de femmes parmi les parents isolés (87%)
- Une parité entre hommes et femmes chez les diplômés d'un baccalauréat et d'un diplôme de l'enseignement supérieur
- Un pourcentage moindre de femmes chez les titulaires d'un BEPC ou d'un diplôme professionnel sanctionnant un cycle court

En termes de recours aux services et aux équipements, les données locales sont similaires aux moyennes nationales :

- Une légère infériorité de la représentation féminine dans le domaine sportif (43% de licenciés et 31% de dirigeant de clubs)
- Une nette supériorité dans le domaine cultuel (67% des abonnés aux spectacles, 67% des inscrits à la médiathèque, 57% des élèves du Conservatoire).
- Un fort niveau d'engagement des femmes dans le monde associatif

De nombreuses structures municipales œuvrent au quotidien, directement ou indirectement, en faveur de la parité entre hommes et femmes :

- Le CCAS : dans le domaine de l'aide sociale et de l'aide aux victimes de violences

- La Direction de la Sécurité et de la Protection des Population au travers de deux services : la Maison de l'Egalité et du Droit, la Médiation sociale et Familiale
- La Direction des Quartiers : avec les centres sociaux, l'Espace citoyen et le pilotage du Contrat de Ville
- La Direction de la Petite Enfance et de la Jeunesse : crèches, haltes-garderies, ALSH, accueils périscolaires, cantines scolaires contribuent à alléger les charges familiales qui continuent de peser en priorité sur les mères
- Les Directions de la Culture et du Patrimoine : avec des programmations qui invitent à la réflexion concernant les stéréotypes sexistes et l'évolution des rôles sociétaux

Enfin, plusieurs actions emblématiques de la mobilisation municipale sont poursuivies et élargies d'année en année :

- Et si c'était Toi ? : portée au plus haut niveau, cette opération en direction des jeunes, s'appuit sur des exemples très concrèts de saint-quentinoises aux parcours exemplaires, souvent atypiques.
- Les mises à l'honneur : elles rappellent la portée symbolique des reconnaissances institutionnelles qui contribuent au dynamisme de la vie locale et de l'engagement citoyen